



AFPA - Résultats des élections professionnelles

mercredi 8 janvier 2020, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

AFPA – RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections se sont déroulées à l'AFPA du 2 au 5 décembre pour désigner les élu-es des CSE régionaux et du CSE Central.

C'est dans un contexte très particulier au cœur d'une lutte engagée contre le projet de réorganisation et de PSE (Plan de Sabotage des Emplois) annoncé le 18 octobre 2018, que les salarié-es étaient invités à se prononcer, 5 ans après les dernières élections. La CGT était depuis 2014 la première organisation de l'Agence, devenue un EPIC depuis le 1^{er} janvier 2017.

Premier constat : le vote électronique (une première à l'AFPA) n'a pas favorisé la participation, en baisse importante par rapport aux précédentes élections : 82,3 % en 2013 contre 67 % cette année. L'ergonomie du site de vote et la communication imprécise de la direction peut en partie expliquer ces résultats, mais aussi la proportion d'emplois précaires ou l'abstention « sanction » contre l'éclatement de l'intersyndicale, orchestrée par une direction cherchant toujours plus à diviser syndicats et salariés. A noter aussi de nombreux seconds tours pour le premier collège, essentiellement faute de quorum atteint. Le « digital » est donc loin d'être la panacée pour encourager l'expression démocratique !

Second constat : la CGT AFPA reste représentative (avec 27,46 % des voix) et se place dans le trio de tête avec la CGC (devenue première organisation avec 29,71 % des voix, alors qu'elle était 5^{ème} et non représentative jusqu'alors) et la CFDT (27,51%). Force Ouvrière avec seulement 2 voix d'écart entre la CGT et la CFDT et 33 avec la CGC, ce résultat sera, qui en a assez plus d'un, illustrer le clivage du personnel : celles et ceux qui veulent le plan de départ volontaire pour fuir une maison devenue folle, et celles et ceux qui espèrent rester avec des perspectives tranquilles de CDI pour



les précieuses ou de promotions continues faire avaler la pilule d'une polyvalence quasi imposée. Notons aussi qu'il faut se battre contre un violent CGT Bazillat et des promesses de « votes » pour les candidats au départ volontaire, fortement incités à voter pour les OS qui soutiennent le plan...

Compte-tenu de la situation, la CGT AFPA rituel donc un score tout à fait honorable et sans de peu la première place. Nous regrettons en revanche que SUD PA ne soit plus représentatif. Grâce à la pugnacité des salarié-es, nous avions pourtant obtenu avec elles et eux le sautoir de quatre centres sur les trente-huit prévus initialement à la Ferrasserie. Ajoutons un dernier, Isère, qui sera maintenue en particulier grâce à l'investissement de Pierre Charnaville, député PCF de la 13^e circonscription des Rhône-du-Rhône. C'était par son intermédiaire que la Directrice Générale avait été auditionnée par la commission des affaires sociales le 3 juillet dernier : audition remarquée par la médiocrité

des explications fournies et le peu de confiance des député-es dans la réussite du plan proposé par la direction.

Concernant la suspension du plan ordonné par le TSD de Bobigny le 27 juin 2019, la direction a fait appel de cette décision et sera finalement jugée le 14 janvier 2020, après une demande de report de la direction ! Sans doute par crainte que le résultat influence les votes et/ou l'homologation du plan ? En effet, deux jours avant le début des élections, la direction déposait (pour la seconde fois) son projet auprès de la DRECCTE, qui dispose de vingt et un jour maximum pour statuer.

La CGT continuera à défendre tous les salariés, particulièrement tous ceux qui restent dans une AFPA où les conditions de travail continuent de se dégrader très fortement. La mise en œuvre du plan, si elle devenait effective, ne serait qu'accroître ces troubles et ne permettrait en rien de garantir un avenir serein et pérenne pour l'Agence. La lutte n'est pas finie pour défendre l'AFPA !

Les élections se sont déroulées à l'AFPA du 2 au 5 décembre pour désigner les élu-es des CSE régionaux et du CSE Central.

C'est dans un contexte très particulier, au cœur d'une lutte engagée contre le projet de réorganisation et de PSE (Plan de Sabotage des Emplois) annoncé le 18 octobre 2018, que les salarié-es étaient invités à se prononcer, 5 ans après les dernières élections. La CGT était depuis 2014 la première organisation de l'Agence, devenue un EPIC depuis le 1er janvier 2017.

Premier constat : le vote électronique (une première à l'AFPA) n'a pas favorisé la participation, en baisse importante par rapport aux précédentes élections : 82,3 % en 2013 contre 67 % cette année. L'ergonomie du site de vote et la communication imprécise de la direction peut en partie expliquer ces résultats, mais aussi la proportion d'emplois précaires ou l'abstention « sanction » contre l'éclatement de l'intersyndicale, orchestrée par une direction cherchant toujours plus à diviser syndicats et salariés. A noter aussi de nombreux seconds tours pour le premier collège, essentiellement faute de quorum atteint. Le « digital » est donc loin d'être la panacée pour encourager l'expression démocratique !

Second constat : la CGT AFPA reste représentative (avec 27,46 % des voix) et se place dans le trio de tête avec la CGC (devenue première organisation avec 29,71 % des voix, alors qu'elle était 5^{ème} et non représentative jusqu'alors) et la CFDT (27,51%). Force Ouvrière avec seulement 2 voix d'écart entre la

CGT et la CFDT et 33 avec la CGC, ce résultat serré, qui en a surpris plus d'un, illustre le clivage du personnel : celles et ceux qui veulent le plan de départ volontaire pour fuir une maison devenue folle, et celles et ceux qui espèrent rester avec des perspectives tronquées de CDI pour les précaires ou de promotions censées faire avaler la pilule d'une polyvalence quasi imposée. Notons aussi qu'il fallut se battre contre un violent CGT Bashing et des promesses de « valises » pour les candidat·es au départ volontaire, fortement incités à voter pour les OS qui soutiennent le plan...

Compte-tenu de la situation, la CGT AFPA réussit donc un score tout à fait honorable et rate de peu la première place. Nous regrettons en revanche que SUD FPA ne soit plus représentatif. Grâce à la pugnacité des salarié·es, nous avons pourtant obtenu avec elles et eux le sauvetage de quatre centres sur les trente-huit prévus initialement à la fermeture. Ajoutons un dernier, Istres, qui sera maintenu en particulier grâce à l'investissement de Pierre Dharréville, député PCF de la 13^e circonscription des Bouches-du-Rhône. C'était par son intermédiaire que la Directrice Générale avait été auditionnée par la commission des affaires sociales le 3 juillet dernier ; audition remarquable par la médiocrité des explications fournies et le peu de confiance des député·es dans la réussite du plan proposé par la direction.

Concernant la suspension du plan ordonné par le TGI de Bobigny le 27 juin 2019, la direction a fait appel de cette décision et sera finalement jugée le 24 janvier 2020, après une demande de report de la direction ! Sans doute par crainte que le résultat n'influence les votes et/ou l'homologation du plan ? En effet, deux jours avant le début des élections, la direction déposait (pour la seconde fois) son projet auprès de la DIRECCTE, qui dispose de vingt et un jours maximum pour statuer.

La CGT continuera à défendre tous les salarié·es, particulièrement tous ceux qui resteront dans une AFPA où les conditions de travail continuent de se dégrader très fortement. La mise en œuvre du plan, si elle devenait effective, ne ferait qu'accentuer ces troubles et ne permettrait en rien de garantir un avenir serein et pérenne pour l'Agence. La lutte n'est pas finie pour défendre l'AFPA !